Immigration : l'«aveuglement complice» des pouvoirs publics

29/03/2010 à 19h43

Directrice de recherche à l'*Institut national des études démographiques*, et spécialiste de l'immigration, Michèle Tribalat vient de publier *Les yeux grands fermés*, un ouvrage dans lequel elle dénonce la bien-pensance en matière d'immigration, les statistiques mensongères, le tabou du coût de l'immigration, l'impossibilité de réels débats et donne des chiffres.

«Le modèle français» assimilationniste s'effondre sous nos yeux, et le pays s'interdit les analyses et débats scientifiques qui permettraient de regarder cette France en voie de «désintégration» en face.
Elle dénonce le climat idéologique dans lequel s'élaborent les discours sur l'immigration à partir des sondages sur le racisme commandés par la Commission nationale consultative des droits de l'homme.
Pour corroborer son constat, ***Michèle Tribalat donne des chiffres.***
Par exemple ceux des mariages célébrés à l'étranger qui échappent aux statistiques, et qui ces dernières années ont fortement progressé. ***Dans 56% des cas, ils aboutissent à une régularisation en France.***

Elle relativise cependant l'apport des populations immigrées sur la fécondité ou le rajeunissement de la fécondation française.
En 1999, en France, 14 millions de personnes étaient d'origine étrangère soit un quart de la population pour majorité originaires d'Europe du sud (5,2 millions) contre 3

millions d'origine maghrébine.
En Ile de France, la proportion des populations d'origine étrangère est passée de 16% à 37% entre 1968 et 2005.
A Blois, un tiers des jeunes sont d'origine étrangère, alors qu'ils n'étaient qu'un sur vingt à la fin des années 60 ; à Grigny, dans l'Essonne, 31 % des jeunes sont d'origine subsaharienne, soit trois fois plus qu'en 1990, ce qui constitue le record de France.
La ségrégation sociale s'ajoute à la ségrégation ethnique. Dans le 18è arrondissement 37% des jeunes sont d'origine maghrébine, subsaharienne ou turque et 62% de leurs voisins sont de même origine. (…)
Michèle Tribalat tente aussi de démontrer comment les législations européennes, l'idéologie «droitdelhommiste», l'intrusion du pouvoir juridique et les fantasmes de gouvernance mondiale ont -presque- réduit à néant la marge de manœuvre migratoire française. «Puisque le migrant est le prototype du monde qui vient, ***il faut une instance supranationale qui s'ajuste à l'univers mondialisé du migrant****» .*
Cette société doit affronter une épreuve bien plus terrible que celle de forces adverses : ***celle de sa propre absence, de sa perte de réalité****, telle qu'elle n'aura bientôt plus d'autre définition que celle des corps étrangers qui hantent sa périphérie, de ceux qu'elle a expulsés et qui, maintenant, l'expulsent d'elle-même (…)*
Source : Marianne 2